

# Meilleur accès aux services en orthophonie dans les régions du Québec

MONTRÉAL, le 28 mai 2012 /CNW Telbec/ - Dans le cadre du mois de l'ouïe et de la communication, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) annonce que la 12<sup>e</sup> mission annuelle de recrutement d'orthophonistes en Belgique, qui s'est tenue du 15 au 19 mai 2012, se traduira par l'arrivée prochaine de plus d'une vingtaine d'orthophonistes belges.

## Plus d'une décennie de recrutement en Belgique

Dès 2001, soit bien avant que le dossier de la mobilité de la main d'œuvre ne soit populaire, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec s'est démarqué avec une approche proactive pour lutter contre la pénurie d'effectifs en orthophonie. Sous la coordination de Recrutement Santé-Québec, l'Ordre a choisi de recruter en Belgique puisque, contrairement à la formation donnée en France, la formation belge de 2<sup>e</sup> cycle universitaire est presque équivalente à celle des étudiants québécois. Cette année, la Fédération des commissions scolaires du Québec a décidé de se joindre à la mission. Près d'une quarantaine de candidates ont été rencontrées pour une entrevue et la majorité a pu être jumelée sur place à un employeur québécois. «Nous prévoyons l'arrivée prochaine de plus d'une vingtaine d'orthophonistes belges qui combleront notamment des postes en région, confirme Marie-Pierre Caouette, présidente et directrice générale de l'OOAQ. Avec l'expérience développée au fil des ans pour mieux accueillir nos collègues belges, le taux de rétention s'est grandement amélioré. Ainsi, près de 85% des orthophonistes recrutées en 2008 exercent encore au Québec».

## **Toujours plus de diplômés québécois**

Même si les missions de recrutement fonctionnent bien, il s'agit seulement de la pointe de l'iceberg en matière de lutte contre la pénurie. «Alors qu'il y a 10 ans, l'Ordre délivrait à peine 70 permis par année, nous accueillons maintenant plus de 175 nouveaux membres annuellement, soit une moyenne de 150 orthophonistes et de 25 audiologistes», affirme Mme Caouette. Elle salue les efforts concertés du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport ainsi que des universités québécoises qui ont permis d'augmenter significativement le nombre des étudiants formés au Québec dans les programmes universitaires de niveau maîtrise. L'ouverture d'un nouveau programme de maîtrise en orthophonie à l'UQTR en septembre dernier permettra bientôt le déploiement de vingt orthophonistes supplémentaires par année. «Comme les orthophonistes et les audiologistes sont très majoritairement des jeunes femmes, les départs à la retraite auront peu d'impact sur l'accès aux services, explique la présidente, le principal défi est de réussir à organiser le travail en jonglant avec les nombreux congés de maternité».

## **À propos de l'OOAQ**

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes est un organisme en plein essor, dont le nombre de membres doublera au cours de la prochaine décennie, au bénéfice de la population de toutes les régions du Québec.

L'OOAQ a pour mission d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication. L'Ordre soutient le développement de la compétence des orthophonistes et des audiologistes et surveille l'exercice professionnel de ses 2 365 membres dont 325 audiologistes et près de 2 040 orthophonistes exerçant dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation et en pratique privée.

Renseignements :

Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Renseignements : Marie-Pierre Caouette, M.O.A., orthophoniste

Présidente et directrice générale

Téléphone : 514 282-9123 poste 301

Courriel : [communications@ooaq.qc.ca](mailto:communications@ooaq.qc.ca)